

## Communiqué

### FINANCES, INCLUSION, DÉVELOPPEMENT DURABLE... SAINT-DENIS SE PROJETTE POUR 2024

Le 7<sup>ème</sup> conseil municipal s'est déroulé ce vendredi 15 décembre 2023. La maire Éricka Bareigts, accompagnée des élu.e.s, ont examiné plus de 60 rapports, dont le principal sujet pour cette dernière séance de l'année était le budget primitif pour 2024. Au-delà des finances de la ville, Saint-Denis met un point d'honneur à devenir un territoire inclusif, vert et durable.

#### DES FINANCES EN BONNE POSTURE

Le budget 2024 traduit la poursuite des engagements de la Ville de Saint-Denis en faveur de la transformation de la Ville et du mieux-être des Dionysien.ne.s. Toujours sans recourir au levier des taux d'imposition et en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement, la Ville développe de plus de 8 millions d'euros son programme d'investissements.

Le budget Primitif 2024 connaît une augmentation de 12%. Il s'élève à 347,2 millions d'euros, dont 98 millions d'euros d'investissements et 249,3 millions d'euros de fonctionnement. Il traduit les engagements de la municipalité et constitue une étape supplémentaire dans la mise en œuvre du projet de mandature.

Malgré un contexte de crise, l'objectif financier au titre du Budget Primitif pour l'exercice 2024 connaît un net développement avec une augmentation de ses investissements de près de 15%. Plus de 15 millions d'euros seront attribués aux projets sportifs et scolaires. Sur les 63 millions d'euros de dépenses d'investissements, contre 55 millions en 2023, une grande partie sera accordée au Projet de Renouvellement Urbain Nord-Est Littoral (PRUNEL), à la voirie ou encore au Budget Participatif. Le budget de commande publique directe a augmenté de 10 millions, comparé à 2023, soit 90 millions d'euros sont attribués pour les entreprises majoritairement dionysiennes.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles augmenteront de 5% pour un montant de 221 millions d'euros. Ceci est notamment dû à l'inflation, à l'installation de nouveaux équipements, à la revalorisation du point d'indice ou encore à l'augmentation des chèques déjeuners.

La Ville poursuit son soutien aux associations dionysiennes, acteurs majeurs du vivre ensemble. Saint-Denis continue d'attribuer des subventions aux organismes de tous types. Plus de 32 364 000 euros seront affectés dans le cadre du Budget Primitif 2024 au titre du soutien aux initiatives locales.

#### CONTACTS MEDIA

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re

ATTACHÉE PRESSE  
Charline BAKOWSKI - 06 92 43 41 85  
c.bakowski@saintdenis.re

## Communiqué

### SAINT-DENIS, UNE VILLE INCLUSIVE

L'objectif de la ville de Saint Denis, pour les personnes en situation de handicap est de les faire participer pleinement à la vie de la cité et de favoriser l'autonomie des personnes à travers des projets de vie.

C'est en s'appuyant sur la Commission Communale d'Accessibilité (CCA), composée de membres de la société civile, d'associations, qu'on appelle des experts d'expérience que la Ville mène à bien sa politique en matière de handicap. Ces experts d'expérience, conscients des contraintes et des réalités du quotidien, agissent de manière légitime pour concevoir et proposer des solutions. Un rapport qui rend compte des principales actions menées par la ville est rendu chaque année. Coordinée par le pôle handicap, la ville s'engage notamment dans la proposition d'une programmation d'activités culturelles, de loisirs et sportives adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap.

En termes d'actions et de dispositifs, on peut notamment parler des aires de jeux inclusives, visant à les rendre accessibles à tous les enfants, de EJA (Edition Jeunesse Accessible), qui offre des livres adaptés favorisant l'inclusion des enfants porteurs de handicap ou encore « Sakinn son sans », un atelier socio-artistique favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde artistique. Toutes ces initiatives démontrent l'engagement fort de la municipalité de Saint-Denis en faveur de l'autonomisation et de l'épanouissement de tous les citoyens, contribuant ainsi à la construction d'une ville ambitieuse, fraternelle, durable et citoyenne.

### PRÉSERVATION DU SITE PAUL DEMANGE

En réponse aux besoins croissants de ses habitants, Saint-Denis, ville dynamique et attentive à sa communauté, prend des mesures significatives pour améliorer l'accueil des tout-petits. En 2021, plus de 6 000 enfants de moins de 3 ans ont été recensés à Saint-Denis. Pour mieux répondre à cette réalité, la Ville entreprend des travaux de rénovation au site Paul Demange, situé au centre-ville. Actuellement composé d'une crèche et d'un espace multi-accueil, ce site sera modernisé pour offrir des installations de qualité.

La Ville a signé un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Réunion, établissant un loyer symbolique d'un euro par an pour une durée de 22 ans, assurant ainsi la continuité du site en tant qu'établissement dédié à la petite enfance. L'association « Les Marionnettes » a été sélectionnée pour gérer ce site rénové. Cette nouvelle structure s'ajoutera aux 81 Établissements d'Accueil pour Jeunes Enfants (EAJE) déjà présents sur le territoire. Avec ces actions, Saint-Denis réaffirme son engagement envers le bien-être des enfants et de leurs familles, visant à faire de chaque enfant de Saint-Denis un citoyen heureux et épanoui dès la petite enfance.

#### CONTACTS MEDIA

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re

ATTACHÉE PRESSE  
Charline BAKOWSKI - 06 92 43 41 85  
c.bakowski@saintdenis.re

## Communiqué

### LA JEUNESSE, UNE PRIORITÉ DE LA MANDATURE

La ville de Saint-Denis annonce fièrement une nouvelle étape dans l'internationalisation de sa jeunesse avec un partenariat stratégique avec France Volontaires pour le projet TEVO. Acronyme de «Territoires Volontaires», il incarne l'engagement de la ville à favoriser l'échange interculturel et la coopération internationale. Saint-Denis offre ainsi une opportunité aux jeunes Dionysien.ne.s de s'immerger dans des missions de service civique à l'étranger. Ces missions, contribuant à des projets locaux, deviennent une porte d'entrée à la compréhension et à l'appréciation des diversités culturelles qui façonnent notre monde.

Ce partenariat ne se limite pas à des déplacements internationaux, il stimule de nombreux projets dans la coopération de Saint-Denis. Il joue un rôle central dans l'engagement de la ville envers une jeunesse éclairée, dynamique et ouverte sur le monde. Par exemple, la ville de Saint-Denis envisage d'élargir ses horizons par l'exploration du potentiel du e-jumelage, un concept novateur de collaboration numérique. Cette initiative permettra aux jeunes de La Réunion de collaborer de manière virtuelle avec leurs homologues malgaches, dans le cadre de projets conjoints en association avec l'«École du monde». Saint-Denis montre son engagement à créer des liens importants entre les jeunes du monde entier grâce à des initiatives innovantes. Cela illustre la volonté de la ville d'aller vers un avenir où la jeunesse, unie par la technologie et la collaboration, participe à la construction d'un monde plus inclusif et connecté.

Convention de partenariat avec le CFA AREFIP, qui est un centre de formation professionnelle d'apprentis dans les secteurs de l'aide à la personne, avec le CFA Horizon, qui propose des formations complètes accessibles en contrat de professionnalisation et en apprentissage dans le domaine du commerce. Par ce biais, la Ville de Saint-Denis souhaite renforcer son insertion professionnelle, notamment en leur présentant les métiers dits « en tension » de manière plus innovante.

Saint-Denis met également en place un partenariat avec l'association « Unis-Cité Réunion », qui a pour objectif de mettre à disposition des binômes de volontaires en service civique sur le programme « Ecovolonterre ». Saint-Denis souhaite favoriser l'engagement citoyen des jeunes en proposant des missions en lien avec le développement durable.

Pour appréhender l'outil numérique et devenir plus autonome dans les démarches aujourd'hui dématérialisées, la Ville a établi un partenariat avec l'association WebCup. L'inclusion numérique fait partie des priorités de la mandature.

Comme chaque année, la Ville alloue un budget pour attribuer une aide individuelle aux jeunes dionysiens âgés de 6 à 30 ans pour concrétiser leurs projets de voyage, de découvrir d'autres cultures et de s'épanouir à travers le monde avec la « Bourse de Voyage Jeunes ». Ainsi, pour la période de janvier à juillet 2024, 315 dossiers ont reçu un avis favorable pour un montant de 149 300 euros.

#### CONTACTS MEDIA

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re

ATTACHÉE PRESSE  
Charline BAKOWSKI - 06 92 43 41 85  
c.bakowski@saintdenis.re

## Communiqué

### UNE FORTE AMBITION SOCIALE

La précarité a des répercussions importantes sur la qualité de vie des habitants, aussi bien en termes de logements, d'emplois, d'accès aux ressources essentielles ou encore d'isolement social. C'est pourquoi, Saint-Denis, ville fraternelle et inclusive, souhaite développer des structures d'accompagnement social pour toutes ces personnes dont les conditions de vie sont fragilisées. Le chef-lieu, accompagné du CCAS, a ainsi voulu regrouper sur un seul et même site ses deux structures : la Maison de la Fraternité et de l'Inclusion Sociale (MFIS) et l'hébergement de nuit. Ces travaux s'intègrent dans le Projet de Renouvellement Urbain Nord-Est Littoral (PRUNEL). Cette ambition sociale a pour but de mieux répondre aux besoins d'un public éloigné et marginalisé.

### DES PARTENARIATS DE QUALITÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Environnement et santé sont intimement liés. D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine et les facteurs environnementaux qui pourraient être évités provoquent 1,4 million de décès par an. Notamment à la suite de l'épidémie du Covid-19, la santé environnementale constitue une préoccupation fondamentale pour notre siècle car la qualité de notre environnement est la clé d'une meilleure santé. Bien que la situation à Saint-Denis soit relativement favorable en matière de santé et d'offre de soin, la contractualisation d'un 2e Contrat Local de Santé (CLS) permettra à la Ville de poursuivre ses engagements. L'un des axes prioritaires de ce CLS est « un cadre de vie favorable à la santé ». La Ville a ainsi sollicité l'éco-organisme ALCOME pour la réduction et le traitement des mégots de cigarettes jetés sur le domaine public. Ces derniers représentent en effet 50% des déchets sauvages. C'est également pourquoi, la Ville de Saint-Denis renouvelle son partenariat avec CITEO établi en 2022. L'objectif de la mandature est d'offrir une ville zéro déchets à ses administré.e.s, tout en les sensibilisant au respect de notre environnement.

### DES AVANCÉES EN INTERNE

Obligatoire depuis 2019, le Rapport Social Unique (RSU) est destiné à devenir un pilier essentiel de la gestion des ressources humaines et de la promotion du dialogue social au sein des collectivités. Le RSU a pour objectif de dresser un état des lieux des données relatives aux ressources humaines de la collectivité, suivre leur évolution au fil du temps et ainsi évaluer les caractéristiques des postes et la situation des agents, entre les hommes et les femmes et les mesures mises en œuvre pour lutter contre les discriminations.

La Ville de Saint-Denis poursuit ses efforts pour le développement harmonieux et inclusif de notre territoire. Une fois de plus, à travers son Plan de Développement des Compétences, la Ville souligne l'importance de la formation continue. Le PDC souhaite renforcer les compétences techniques, managériales et relationnelles des agents. Un système d'évaluation et de suivi sera mis en place pour assurer l'efficacité et l'adéquation des formations avec les besoins de la collectivité.

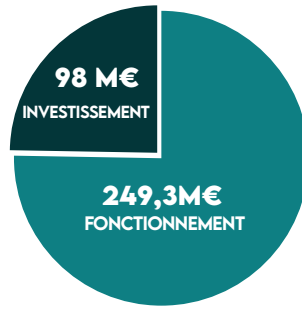
Une optimisation des Ressources Humaines a également été établie avec des créations de postes. 18 de catégorie C, 3 de catégorie B et 2 de catégorie A ont été validées lors ce dernier conseil municipal. 20 autres sont passées lors de celui du mois de novembre.

#### CONTACTS MEDIA

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re

ATTACHÉE PRESSE  
Charline BAKOWSKI - 06 92 43 41 85  
c.bakowski@saintdenis.re

# UN BUDGET ÉQUILBRÉ À 347,2 MILLIONS D'€ POUR 2024 :



- 249,1 M€ en fonctionnement
- 98 M€ en investissement.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

221 M€ DE DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

≈ 3%

dus à l'inflation et à l'entretien



+5%

des charges à caractère général (53 M€), malgré l'optimisation des dépenses



+2,5%

des dépenses de personnel (113 M€), dus à la revalorisation du point d'indice et des chèques déjeuners

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

248 M€ DE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



due à la revalorisation des bases fiscales, à la hausse de la dotation de péréquation ainsi qu'à la hausse de l'octroi de mer,

+5,5%

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

63 M€ DE RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dont +15 M€ sur des projets sports/écoles

1,2 M €

2,53 M €

1,973 M €

1,5 M €

930 000 €

36 M €

2,6 M €

2 M €

Travaux rue Jean Chatel/ rue Sainte-Marie

Réhabilitation du stade Jean Ivoula

Gymnase chaudron

Budget participatif

ZAE - chalet du Brûlé

Projet de Renouveau Nord Est Littoral (PRUNEL)

5 000 points lumineux supplémentaires

Grand marché

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

61 M€ DE RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunts (maximum) 37 M€

